

République française COTE D'OR <b>Commune de CRÉANCEY</b> 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1> <p style="text-align: right; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">D2021-25</p>
---	---

## SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2021

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>			Le 24 septembre 2021 à 20 heures 15 , les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire <b>Etaient présents:</b> CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, <b>Procuration :</b> <b>Absents :</b> MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, CHARREAU Samuel Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. <b>Secrétaire:</b> MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	
<b>Date de la convocation</b> 13/09/2021 <b>Date d'affichage</b> 27/09/2021			

### OBJET : ADHESION AU SMABVD

- Vu les articles. L.5211-18, L.5211 -20 et L.5211 -61 du CGCT,
- Vu l'arrêté inter préfectoral n° 71-2019 -01-15-007 du 15 janvier 2019 et l'arrêté inter préfectoral modificatif n° 71-2019-03-07-001 du 7 mars 2019 portant projet de périmètre du futur syndicat issu de la fusion du syndicat mixte d'aménagement des affluents rive gauche de la Dheune, du syndicat mixte du Meuzin et de ses affluents, du syndicat mixte de la Dheune et du syndicat mixte d'aménagement de la Bouzaize, de la Lauve et du Rhoin ;
- Vu l'arrêté inter préfectoral n° 71-2019 -07-26-002 du 26 juillet 2019 portant création à compter du 1er septembre 2019 du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune (SMABVD) ;
- Vu l'article L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables à un syndicat mixte fermé qui renvoie aux articles L 5711-18 et L 5211-61 du Code Général des Collectivités Territoriales pour ce qui concerne le projet d'extension de périmètre ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune,
- **Considérant** que la totalité du bassin versant de la Dheune n'est pas intégrée dans le périmètre de ce nouveau syndicat.,
- **Considérant** que la Communauté de Communes de Pouilly en Auxois – Bligny sur Ouche fait partie de ce bassin pour les communes d'ANTHEUIL, AUBAINE, CUSSY LA COLONNE et BESSEY EN CHAUME,
- Vu la délibération n°2021-002 du SMABVD du 18 mars 2021 concernant l'extension du périmètre du syndicat,
- Vu la délibération n°2021-53 du 18 mai 2021 de la Communauté de Communes de Pouilly en Auxois – Bligny sur Ouche dont fait partie la Commune concernant l'adhésion au syndicat mixte d'aménagement du bassin du versant de la Dheune,
- **Considérant** la notification du 31 août 2021 de la Communauté de Communes,
- **Considérant** que la Commune doit se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de Communes au syndicat dans un délai de trois mois suite à la notification ci-dessus,

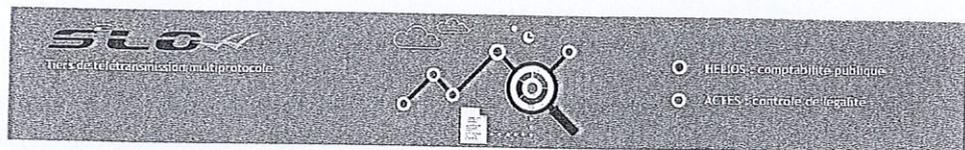
.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 11 voix pour et 1 abstention décide :

- D'APPROUVER les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune, joints à la présente délibération ;
- D'APPROUVER l'adhésion de la Communauté de Communes de Pouilly en Auxois – Bligny sur Ouche au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour appliquer la présente décision.

Acte rendu exécutoire après transmission en  
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.

Le Maire,  
Jocelyn CHAPOTOT



### BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Commune de Créancey

Utilisateur : GATHELIER Catherine

#### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2021_25
Date de la décision :	2021-09-24 00:00:00+02
Objet :	25 ADHESION AU SMABVD
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalité
Identifiant unique :	021-212102107-20210924-D2021_25-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

#### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
021-212102107-20210924-D2021_25-DE-1-1_0.xml	text/xml	839
Nom original :		
25 ADHESION AU SMABVD.pdf	application/pdf	172309
Nom métier :		
99_DE-021-212102107-20210924-D2021_25-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	172309

#### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 septembre 2021 à 16h04min56s	Dépôt Initial
En attente de transmission	27 septembre 2021 à 16h04min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 septembre 2021 à 16h04min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 septembre 2021 à 16h10min07s	Reçu par le MI le 2021-09-27